

L'accueil de loisirs de Haute-Goulaine

Renseignements, inscriptions, facturation

Mairie de Haute-Goulaine

2 rue Victor Hugo

44115 Haute-Goulaine

Service scolaire enfance

Nadjet Debrumetz

02.40.54.92.22

enfancejeunesse@haute-goulaine.fr

L'accueil de loisirs 3/12 ans

Amélie Weber

Directrice de l'accueil de loisirs

02.40.34.23.87 / 06.99.02.83.52

loisirsenfants@haute-goulaine.fr

haute-goulaine.enfance@utno.ifac.asso.fr



Espace des Loriots

7 rue de la châtaigneraie

44115 Haute-Goulaine

« *L'enfant, acteur de la vie du centre* »



Structure municipale gérée par l'IFAC, l'accueil de loisirs vitamine les mercredis et vacances scolaires des enfants de la commune en priorité et d'ailleurs selon les disponibilités. Un cadre bienveillant et sécurisé leur est offert pour qu'ils puissent acquérir leur autonomie et éveiller leur curiosité. Ils y apprennent à se sociabiliser et à respecter leur environnement.

Modalités d'inscription

L'accueil de loisirs accueillent les enfants de 3 à 12 ans domiciliés sur la commune de Haute-Goulaine et ceux domiciliés en dehors de la commune dans la limite des places disponibles.

Dossier d'inscription

Les familles doivent :

➤ compléter un dossier d'inscription valable toute l'année scolaire comprenant la fiche sanitaire et fournir les pièces suivantes:

- Les dates de vaccins
- Un justificatif CAF ou MSA mentionnant le N° d'allocataire et le quotient familial
- Une attestation d'assurance

Si vous êtes concernés:

- l'extrait du jugement de divorce fixant la résidence de l'enfant
- Un PAI (projet d'accueil individualisé) le cas échéant (maladie longue durée, allergie, handicap...)

Fiche de présence

Pour réserver les journées d'accueil quelque soit la période concernée, vous devez compléter une fiche de présence avant la date limite d'inscriptions (voir démarches et délais cf. page 3 et 4)

Formules

FORMULES	HORAIRES D'ARRIVÉE	HORAIRES DE DÉPARTS
Journée complète	7h45 à 9h30	17h à 18h30
Matin (sans repas)		12h à 12h30
Matin (avec repas)		13h30 à 14h30
Après-midi (sans repas)	13h30 à 14h30	17h à 18h30
Après-midi (avec repas)	11h45 à 12h15	

Modifications, annulations

Toute demande de modification ou d'annulation de journée doit être signalée au service enfance jeunesse de la mairie par mail ou par téléphone.

Modifications

Les familles souhaitant apporter des modifications (ajout ou changement de journées ou demi-journées) peuvent le faire :

- Pour les vacances scolaires uniquement pendant les périodes d'inscription
- Pour les mercredis : maximum 1 semaine avant (soit jusqu'au mercredi précédant)

Cependant, lors d'évènements particuliers (enfant malade, évènements familiaux, changement de planning employeur...), le service pourra étudier les demandes exceptionnelles des familles sous réserve de production d'un justificatif ou des places disponibles.

Annulations

Les annulations du fait de la famille n'entraînent pas de facturation lorsqu'il y a production d'un justificatif :

- Certificat médical
- Evènement familial
- Changement de planning employeur...

Si aucune démarche n'a été entreprise par la famille, l'intégralité des journées d'absences sera due.

Inscriptions

mercredis en période scolaire

Les inscriptions s'effectuent via la fiche de présence mise à votre disposition à l'accueil de la mairie et à l'Espace des Loriots, ou téléchargeable sur www.hautegoulaine.fr (quotidien > enfance jeunesse > 3-9 ans). Une fois remplie, elle est soit à déposer en mairie soit à envoyer par mail à enfancejeunesse@hautegoulaine.fr

Le délai d'inscription est d'une semaine, soit le mercredi précédant la date souhaitée.

petites vacances

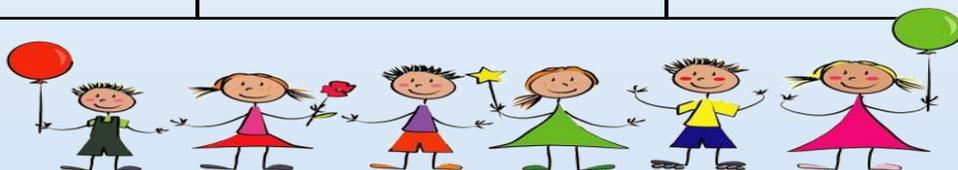
Les inscriptions s'effectuent via la fiche de présence mise à votre disposition à l'accueil de la mairie et à l'Espace des Loriots, ou téléchargeable sur www.hautegoulaine.fr (quotidien > enfance jeunesse > 3-9 ans). Une fois remplie, elle est soit à déposer en mairie soit à envoyer par mail à enfancejeunesse@hautegoulaine.fr

Les dates d'inscriptions sont communiquées à partir du mois de septembre par le biais d'un calendrier disponible en mairie, à l'Espace des Loriots et sur www.hautegoulaine.fr (quotidien > enfance jeunesse > 3-9 ans).

La période d'inscription dure 10 jours et commence 3 semaines avant les vacances concernées.

Calendrier périodes d'inscriptions 2019/2020 - Accueil de Loisirs

Vacances	Périodes de vacances	Périodes d'inscriptions
Vacances de la Toussaint	Lundi 21 octobre au vendredi 01 ^{er} novembre	Lundi 30 septembre au mercredi 09 octobre
Vacances de Noël	Lundi 30 décembre au vendredi 03 janvier	Lundi 02 décembre au mercredi 11 décembre
Attention, l'accueil de loisirs est fermé du lundi 23 au 27 décembre inclus.		
Vacances d'Hiver	Lundi 17 février au vendredi 28 février	Lundi 27 janvier au mercredi 05 février
Vacances de Printemps	Mardi 14 avril au vendredi 24 avril	Lundi 23 mars au mercredi 01 ^{er} avril



Été

Les périodes d'inscription pour les vacances estivales seront communiquées en cours d'année.

Les formules et les horaires d'accueil sont les mêmes que pour les mercredis et petites vacances.

Tarifs

Tarifs accueil de loisirs 3/12 ans						
Quotient familial	Journée complète		½ journée avec repas		½ journée sans repas	
	RG	Autre & Ext.	RG	Autre & Ext.	RG	Autre & Ext.
- 422 €	4,56	8,26	4,34	6,20	1,24	3,10
423 à 537 €	6,21	9,91	5,27	7,12	2,07	3,92
538 à 653 €	7,86	11,56	6,09	7,95	2,99	4,75
654 à 768 €	9,52	13,22	6,92	8,78	3,82	5,58
769 à 884 €	11,27	14,97	7,74	9,60	4,65	6,40
885 à 999 €	12,83	16,62	8,57	10,53	5,47	7,33
1000 à 1114 €	14,68	18,28	9,40	11,36	6,30	8,16
1115 à 1230 €	16,33	20,03	10,33	12,18	7,12	8,98
1231 à 1345 €	17,98	21,68	11,15	13,01	7,95	9,81
+ de 1345 €	19,74	23,44	11,98	13,84	8,78	10,64

Attention : à compter du 01 septembre 2018, tout retard à l'accueil du soir (après 18h30) entrainera un surcout de facturation (5€ par quart d'heure entamés)

Les factures sont éditées chaque début de mois et sont à régler avant la fin du mois à la mairie.(voir modalités de paiement sur le règlement)

La CAF participe financièrement au fonctionnement de l'accueil de loisirs

L'équipe d'animation

L'équipe d'animation est constituée à l'année de 3 personnes permanentes ;



Amélie Weber
Directrice



Céline Martin
Directrice adjointe
et Animatrice



Lucie Tahé
Animatrice

Les mercredis et les vacances, l'accueil de loisirs recrute des animateurs, présents pour compléter l'équipe d'animation. Leur nombre varie en fonction du nombre d'enfants. (taux d'encadrement réglementaire).

les projets

Le projet éducatif et le projet pédagogique sont à votre disposition sur www.hautegoulaine.fr (quotidien > enfance jeunesse > 3-9 ans).

Mercredis et vacances

A chaque période, l'équipe d'animation fait découvrir des thématiques différentes aux enfants et leur propose des activités diversifiées (ludiques, sportives, de plein air, manuelles, culturelles et de sorties).



Les séjours, veillées et nuitées

Chaque été, des séjours courts pour les 6/12 ans sont proposés aux familles de la commune. Les projets de séjours sont communiqués en début d'année civile.

Les inscriptions ont lieu sur une séance au printemps et se déroulent à l'Espace des Loriots.



Les passerelles

Des passerelles sont mises en place régulièrement afin de créer une continuité éducative entre les différentes structures enfance-jeunesse, le multi-accueil pour les 0-4 ans, l'accueil de loisirs pour les 3-12 ans et le local jeune pour les 11-13 ans.

Les équipes d'animation travaillent ensemble pour proposer des temps de rencontre.



Les rencontres intergénérationnelles

Des rencontres entre les enfants et des personnes âgées sont organisées plusieurs fois dans l'année:

- Un mercredi par mois entre un groupe d'enfants et des résidents de la Lande saint Martin (maison de retraite)
- Un après-midi sur les petites vacances entre le groupe des 10/12 ans et « le club des toujours jeunes » (association regroupant des séniors) de la commune
- Un projet de rencontre avec l'atelier mémoire du CCAS de la mairie



Des ateliers parents enfants

Des ateliers parents enfants sont mis en place 4 à 5 fois par an. Ces temps sont organisés par les équipes du service scolaire-enfance-jeunesse (accueil de loisirs, multi-accueil et espace jeune) et sont à destination des familles de la commune. Ils ont lieu sur des mercredis de 17 h 30 à 19 h. Les thématiques sont définies en début d'année, le contenu des ateliers est varié afin de répondre à tous les publics.



Nombre de places limité, inscription auprès du multi-accueil ou de l'accueil de loisirs

La soirée de Noël

Chaque fin d'année, les équipes du scolaire-enfance-jeunesse organisent une soirée de Noël pour les familles fréquentant les structures. Les diverses animations et le buffet contribuent à créer un moment convivial et de partage entre les équipes et les familles.



Le carnaval

Chaque année, le service scolaire-enfance-jeunesse (équipe périscolaire/TAP, multi-accueil, accueil de loisirs et espace jeune) organise un grand carnaval pour les familles goulainaises. Des projets d'animation sont mis en place sur les mercredis et/ou vacances afin d'impliquer les enfants dans sa préparation.



Les soirées convivialité

L'accueil de loisirs propose deux fois dans l'année des rencontres avec les familles.
l'année des rencontres avec les familles.

- une soirée Portes ouvertes fin septembre / début octobre
- une soirée « Barbecue » à la fin de l'été

Ces temps permettent aux parents de mieux connaître le fonctionnement de la structure et d'échanger avec l'équipe d'animation.

